

Formulaire d'information relatif à la sécurité sur les pas de tir

Veillez prendre connaissance des règles de sécurité ci-dessous **avant** votre séance de tir.

➤ Protocole de sécurité et de manipulation des armes :

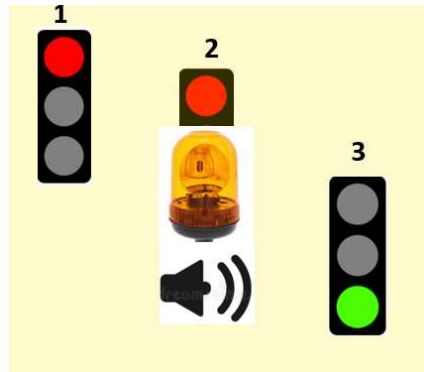
1. TOUJOURS ORIENTER LE CANON D'UNE ARME VERS LA CIBLE.
2. TOUJOURS CONSIDERER UNE ARME COMME PRÊTE A TIRER.
3. TOUJOURS S'ASSURER QU'UNE ARME EST MISE EN SECURITE AVANT DE LA MANIPULER.
4. UTILISER UN DRAPEAU DE SECURITE POUR LA MISE EN SECURITE DE SON ARME.
5. NE JAMAIS MANIPULER UNE ARME QUAND LES AUTRES TIREURS SONT AUX CIBLES.
6. NE JAMAIS LAISSER SON ARME SANS SURVEILLANCE.
7. NE JAMAIS DIRIGER UNE ARME VERS UNE PERSONNE.

➤ Protocole d'accès aux cibles :

1-Rouge : Tir en cours **accès aux cibles interdit.**

2-Gyrophare Orange et signal sonore: Les tireurs doivent terminer leur série, mettre leurs **armes en sécurité** et se placer **derrière le marquage au sol de sécurité** .

3-Vert : Après s'être assuré du respect des règles par les tireurs , le responsable du pas de tir **autorise l'accès aux cibles.**



Je soussigné

sécurité en vigueur au club de tir « Vitrolles Sport Tir » et m'engage à les respecter.

avoir pris connaissance des règles de

Signature :

Vitrolles le : / /